

INSCRIPTION ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

Rentrée septembre 2024

Les inscriptions se feront **en mairie** le lundi 29 avril après-midi (de 13h30 à 17h) et le mardi 30 avril matin (de 8h à 12h) pour les inscriptions en maternelle et en élémentaire (pour les nouveaux élèves). Un calendrier sera mis en place pour prévoir un temps de visite des locaux et de rencontre avec l'enseignante et l'ATSEM.

Les papiers suivants seront nécessaires :

- pour les premières inscriptions en maternelle des enfants nés en 2021 :

- la photocopie complète du livret de famille.
- la photocopie du carnet de santé (les vaccinations de l'enfant)

- Si vous êtes séparé(e) ou divorcé(e) et que l'**autorité parentale est conjointe**, fournir une lettre écrite par l'autre parent qui autorise la scolarisation de l'enfant dans cette école.

- pour les enfants déjà scolarisés précédemment :

- la photocopie complète du livret de famille.
- la photocopie du carnet de santé (les vaccinations de l'enfant)
- le certificat de radiation délivré par l'ancienne école au plus tard le jour de la rentrée scolaire de septembre 24.

- Si vous êtes séparé(e) ou divorcé(e) et que l'**autorité parentale est conjointe**, fournir une lettre écrite par l'autre parent qui autorise la scolarisation de l'enfant dans cette école.

Les informations suivantes seront nécessaires pour chaque inscription :

- Indiquez le nom, prénom et date de naissance de votre enfant
- Indiquer les noms, adresse, téléphone (domicile, personnel et travail) ainsi que l'adresse mail de chacun des deux parents.

Si vous êtes indisponible ce jour-là, veuillez contacter la mairie :

Mail : saint.loup.de.varennes@wanadoo.fr

Tel : 03.85.44.21.70

La Directrice,
Mme Bailly
